



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

INFO RAPIDE

Destinataires :

- . Bureau national
- . Fédérations
- . URI
- . UD
- . Secrétaires confédéraux

N°07 du 28 janvier 2022

La CFDT se mobilise pour les salaires

En décembre dernier, un conflit dans l'entreprise ARKEMA (chimie des matériaux) s'est conclu, après plus de 10 jours de grève, par un accord sur une augmentation générale des salaires de 2,3% (hors augmentations individuelles) avec un minimum de 70€ mensuels de plus pour les plus petits salaires, ainsi qu'un supplément d'intéressement de 800 € par employé. « *Avec la montée de l'inflation, les propositions initiales de la direction n'étaient pas acceptables, d'autant moins au vu des résultats financiers de l'entreprise et de l'évolution du cours de Bourse* », selon Patrick, le DSC CFDT. La CFDT de l'entreprise a finalement contraint la direction à venir à la table de négociation en exerçant une pression dans les médias locaux, relayée dans les médias nationaux par la fédération FCE-CFDT.

Des équipes CFDT de plus en plus nombreuses se mobilisent pour obtenir des augmentations de salaire : les salariés et les agents du sanitaire, du social et du médico-social (privé et public) en grève le 18/01 à l'appel de la CFDT Santé-Sociaux ; chez Thalès à Aubagne en grève le 27/01 ; les salariés de la sécurité privée en grève le 27/01 ; au Hard Rock Café des Grands Boulevards à Paris en grève le 29/01 ; à Pôle emploi le 01/02, à la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes le 02/02...

La soudaine flambée des prix de l'énergie a relancé une inflation alimentée aussi par l'augmentation des produits alimentaires, à quoi s'ajoute le coût du logement qui ampute le pouvoir d'achat pour beaucoup de ménages. La relance de l'activité économique, les marges retrouvées des entreprises, les bons résultats de certaines d'entre elles, malgré ou parfois grâce à la pandémie, justifient pleinement ces revendications.

Mais plutôt que des actions stériles autour de mots d'ordre fourre-tout, **la CFDT a choisi de se battre sur le terrain des entreprises et des administrations, de s'adresser aux employeurs pour exiger d'eux des propositions décentes, à la hauteur des attentes et d'un partage équitable de la valeur.**

Cette stratégie permet d'obtenir des résultats, d'autant plus quand la Confédération s'en fait l'écho dans ses interventions médiatiques :

- ✓ Dans l'agro-alimentaire avec la signature d'un accord salaire dans la branche de la volaille que la FGA CFDT et la Confédération n'ont cessé de donner en exemple des branches dont les minimas étaient inférieurs au SMIC. Une avancée notable, à défaut d'être exceptionnelle, dans une branche durement touchée par la grippe aviaire, mais dont les salaires minima n'avaient pas évolué depuis de nombreuses années.
- ✓ Chez LOOMIS (transport de fonds) dont les militants CFDT soulignent « *un accord historique qui restera une référence syndicale* » obtenu grâce à leur combativité et aux interventions de la Confédération dans les médias.

L'engagement des salariés et des agents publics n'a pas faibli malgré la crise. Bien au contraire pour celles et ceux, essentiels à la continuité de la vie économique et sociale, qui n'ont pas cessé de travailler malgré les risques sanitaires. Ils attendent encore aujourd'hui une juste reconnaissance de leur engagement. **C'est pourquoi la fédération CFDT-Services, rejointe notamment par la fédération Interco, a pris l'initiative d'appeler à une marche des Essentiels (employés de la grande distribution, agents de sécurité, salariés des entreprises de nettoyage, assistants maternels...) le 3 février à Paris : départ à 11h30 du 7, quai André Citroën.**

Le SGEN, la FEP et Interco appellent à un rassemblement le 2 février à proximité du ministère de l'Éducation nationale pour revendiquer une revalorisation salariale indispensable à l'attractivité des métiers.

Pour plus de précisions, les syndicats sont invités à se rapprocher des organisations CFDT qui appellent à ces mobilisations.

La Confédération encourage et soutient les mobilisations dans les secteurs, les administrations et les entreprises. Un soutien qui peut porter ses fruits si nous sommes informés de la situation et de la mobilisation des équipes CFDT, afin de la relayer dans les médias ! Pour cela, une adresse mail : slambert@cfdt.fr (Sandrine Lambert, secrétaire confédérale en charge du dossier Rémunérations).

Fidèles à leur volonté de parvenir à de bons accords par le dialogue et la négociation, les militants CFDT savent qu'une bonne négociation passe par un rapport de force qui naît de leur capacité à formuler des propositions sur la base des attentes des salariés, et à organiser la confrontation des points de vue, qui peut passer par des démonstrations très concrètes de leur détermination !